

AVIS PUBLIC COLLECTIF

**DÉPÔT DU RÔLE 2021, 2022, 2023
D'ÉVALUATION FONCIÈRE**

Avis public est, par les présentes **DONNÉ** par les Secrétaires-Trésorières et/ou Greffières que le rôle triennal d'évaluation foncière (F) pour les exercices 2021, 2022, 2023 est maintenant déposé au bureau de la soussignée et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance à l'adresse suivante:

| MUNICIPALITÉS | ADRESSES | RÔLE |
|--|----------|------|
| <u>L'Organisme municipal responsable de l'évaluation foncière (OMRÉ) est:</u> MRC ROBERT-CLICHE 111-A, 107E RUE BEAUCEVILLE G5X 2P9 | | |

- | | | |
|----------------------------|------------------------------------|---|
| • Saint-Joseph-de-Beauce | 843, avenue du Palais | F |
| • Tring-Jonction | 247, rue Notre-Dame | F |
| • Saint-Frédéric | 850, rue de l'Hôtel de Ville | F |
| • Saint-Séverin | 900, rue des Lacs | F |
| • Saint-Joseph-des-Érables | 370-A, rang des Érables | F |

Que toute personne désireuse de demander une révision administrative à l'égard du rôle d'évaluation foncière (F) DOIT avant, la plus tardive des échéances, soit le 1^{ER} mai ou 60 jours suivant l'expédition de l'avis d'évaluation (sauf pour les immeubles évalués à 1 million \$ ou plus, pour lesquelles ce délai est de 120 jours si l'expédition de l'avis d'évaluation est postérieure au 31 décembre précédant la première année d'application du rôle):

- Remplir le formulaire intitulé « DEMANDE DE RÉVISION DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE ».
- Remettre le formulaire dûment rempli au bureau de l'OMRÉ ou l'envoyer par courrier recommandé.
- Joindre au formulaire la somme déterminée par un règlement (no 71-97) de l'OMRÉ aux fins de la révision administrative et applicable à l'unité d'évaluation visée.

Donné dans l'Éclaireur Progrès et l'Hebdo Régional du 11 novembre 2020.

Les Secrétaires-Trésorières et/ou Greffières, dans l'ordre des municipalités:
DANIELLE MAHEU, JONATHAN PAQUET, CATHY POULIN, MARIE GIGUÈRE, MARIE-JOSÉE MATHIEU